

**Produire ensemble des énergies renouvelables, c'est possible!**

## Lettre d'infos n°3 - décembre 2018

Cette nouvelle lettre d'infos a pris un peu de retard et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Ce n'est pas que nous vous avons oubliés, bien au contraire, mais nous voulions vous annoncer **LA nouvelle** : le choix de l'entreprise et les toitures retenues pour notre nouvelle tranche de travaux.

### 1 – État d'avancement de la deuxième tranche de travaux

Suite à la diffusion du cahier des charges établi par notre bureau d'études Ingelyo, les membres du Conseil de gestion coopérative ont finalisé le programme de notre deuxième tranche de travaux comme suit (sous réserve de modifications de dernière minute) :

- **1 hangar agricole à Montsalier** ; puissance prévue : 36 kVa
- **la déchetterie intercommunale de la Communauté de communes du pays de Forcalquier / montagne de Lure** (à Forcalquier) ; puissance prévue : 9 kVa
- **1 maison d'habitation à Forcalquier** ; puissance prévue : 7,8 kVa
- **1 maison d'habitation à Saint-Michel l'Observatoire** ; puissance prévue : 7,5 kVa

Sous réserve de l'obtention des prêts bancaires, nous devrions donc installer dans l'hiver pour 60,3 kVa de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, pour une **production annuelle attendue d'environ 72 MWh** (soit la consommation annuelle moyenne d'environ 23 foyers). Ces travaux devraient être confiés à l'entreprise Sebalyo, basée à Mirabeau, dans les Alpes de haute Provence.

**Le coût global (travaux, études et frais de raccordement) de l'opération s'élève à environ 80 000 €,** dont 1/4 en fonds propre (capital de la société + subvention de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur) et 3/4 financés par l'emprunt. Mais **nous sommes toujours intéressés pour augmenter notre capacité d'agir en fonds propres et/ou pour accueillir de nouveaux sociétaires dans cette aventure, n'hésitez donc pas à parler de Centrales villageoises Lure Albion autour de vous** (cf. *Philippe au 06 24 68 57 00*).

Les mairie et salle polyvalente de Revest-des-Brousses, initialement prévues, ne seront finalement pas équipées, suite à une décision de la municipalité. Nous étudions donc la possibilité d'équiper une toiture à Saint-Etienne les Orgues en remplacement (études en cours).

## 2 – Faire part de naissance : bienvenue à l'association nationale des Centrales villageoises

(Cf. [centrales.villageoises.fr](http://centrales.villageoises.fr))

Depuis le début, Centrales villageoises Lure-Albion est intégré à un réseau plus large qui a vu le jour en région Rhône-Alpes en 2010. Initialement animé gracieusement par l'agence Rhône-Alpes Énergie Environnement (RAEE), fort de son succès, ce réseau a rapidement souhaité se structurer en association autonome.

**L'Assemblée générale constitutive de l'Association des Centrales Villageoises s'est donc tenue le samedi 17 mars 2018 à Saint-Just de Claix.**



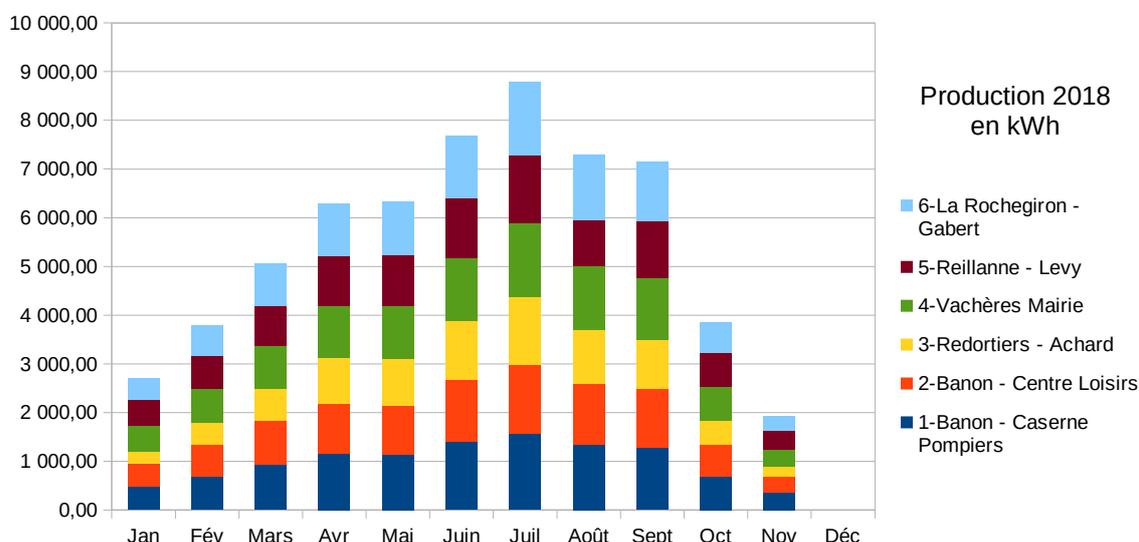
**Début nov. 2018, le réseau des Centrales Villageoises comptait 36 sociétés créées ou en création, réparties sur 4 Régions (Auvergne Rhône-Alpes, PACA, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté). Ces sociétés réunissent plus de 2 800 actionnaires. 17 d'entre elles ont mis en service 210 installations photovoltaïques (2,2 MWc, pour une production de 2,5 GWh / an) et de nombreux autres projets sont en développement.**

**L'approche territoriale est au cœur du modèle** : développement local et lien aux entreprises du territoire, appropriation citoyenne des enjeux énergétiques, participation aux objectifs des territoires en matière d'énergies renouvelables, lien aux collectivités, prise en compte d'enjeux croisés et mise en œuvre d'installations de qualité.

**Ce réseau s'appuie sur une charte commune et fonctionne sur le principe de la mutualisation d'outils et de services** (de type « clés-en-mains »). L'association nationale a donc pour objectifs de **faciliter l'essaimage des Centrales villageoises**, de **renforcer la mutualisation** et la diversification vers d'autres énergies, de **professionnaliser** les structures créées, et de **poursuivre l'innovation dans les projets**.

## 3 – Production photo-électrique

Du 1er juillet au 30 nov. 2018, la production de CVLA a été de **29,0 MWh**. Ce qui, malgré la météo couverte et les relativement faibles productions d'août, oct. et nov., représente tout de même 96% de notre production prévisionnelle.



**Nous vous laissons savourer cette fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2019 pour inaugurer - nous l'espérons - nos nouvelles toitures !**